

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE En alternance

Objectifs

Le BP, suite logique du CAP Coiffure, permet l'acquisition d'une haute qualification dans le métier concerné en validant la maîtrise technique **Styliste-Visagiste** ou bien **Coloriste-Permanentiste** en fonction de l'option choisie.

A l'issue de la formation, il permet à son titulaire de devenir Chef d'Entreprise, et donc de :

- Manager un salon de coiffure ;
- Conseiller la clientèle ;
- Recruter, former, animer des apprentis ;

Contenu

- ✚ **Option A - Styliste-Visagiste**
Epreuves pratiques : création, coupe, coiffage, coloration/permanente
- ✚ **Option B - Coloriste-Permanentiste**
Epreuves pratiques : conception, formes et couleurs, coupe, coiffage ville
- ✚ **Epreuves théoriques pour les 2 options :**
Sciences et Technologies ;
Gestion de l'entreprise ;
Arts appliqués ;
Expression française et ouverture sur le monde

Méthode

Positionnement
Plateau technique spécialisé
Formateurs et intervenants professionnel habilités par le Ministère de l'Education Nationale

Validation

Diplôme Ministère de l'Education Nationale.

Durée

La formation se déroule sur deux années à raison de 750 heures en centre.

Dates de la formation

De septembre à juin année n+2

Coût

Nous consulter

Lieu de la formation

Lycée professionnel Jacques Dolle
120 chemin de Saint Claude
06600 ANTIBES

